



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 23 avril 2026

Presse – Actualités

- [Budget 2027 : les ministères vont à nouveau devoir se serrer la ceinture – Les Echos](#)
- [Budget de l'État : la Cour des comptes appelle à un changement structurel de méthode – Acteurs Publics](#)
- [«C'est la méthode Notre-Dame-de-Paris» : l'État va lever les blocages sur 150 projets industriels stratégiques pour la France – Le Figaro](#)
- [Le Livret A poursuit sa chute en mars, avec 490 millions d'euros de retraits nets – Le Monde](#)
- [La France affiche le deuxième déficit public le plus élevé de la zone euro – Les Echos](#)
- [Carburants : le coût des aides estimé à 180 millions d'euros en mai – La Tribune](#)

ARTICLES DE PRESSE

Budget 2027 : les ministères vont à nouveau devoir se serrer la ceinture – Les Echos

Une circulaire préparant le budget 2027 indique que les dépenses ministérielles devront baisser, à l'exception de celles de défense. Une maîtrise accrue des effectifs est demandée par Bercy.

L'important effort d'économies imposé aux ministères en 2025 et 2026 va se poursuivre l'an prochain. Une circulaire, publiée par Bercy lundi soir, précise de premiers principes directeurs drastiques en vue de l'élaboration du budget 2027.

Alors que doivent débiter la semaine prochaine les conférences budgétaires qui lancent la procédure d'élaboration de la loi de finances, Bercy réclame, pour 2027, d'importants efforts à tous les ministères à l'exception des Armées, afin de financer l'augmentation des dépenses militaires tout en maîtrisant les comptes publics.

« Amplifier » la maîtrise des effectifs

« Les budgets ministériels hors mission Défense devront globalement être en diminution, en valeur, par rapport à la loi de finances initiale (LFI) pour 2026 », précise le [document](#), envoyé par la direction du Budget, au nom du ministre des Comptes publics, David Amiel, aux différents ministères. Les dépenses militaires doivent augmenter de 6,2 milliards d'euros l'an prochain pour respecter la trajectoire fixée dans la loi de programmation militaire actualisée.

Les ministères avaient déjà été mis à contribution au budget 2025, pour lequel leurs crédits avaient [baissé de 2 % en valeur](#), puis au [budget 2026](#), où leurs crédits - cette fois hors défense - avaient légèrement diminué. La baisse demandée l'an prochain sera d'autant plus délicate à absorber que [l'inflation](#) va peser. Elle est attendue à 1,4 % en 2027 par la Banque de France.

En parallèle de cette baisse des crédits, Bercy veut aussi veiller à [contenir le nombre d'agents publics](#). « La maîtrise des effectifs inscrite en LFI pour 2026 devra être amplifiée », avertit aussi la circulaire, évoquant plus loin « des évolutions démographiques susceptibles de justifier un renouvellement mesuré des départs naturels ». Cet argument a

notamment justifié, ces dernières années, des propositions de baisses d'effectifs dans l'Education nationale, le nombre d'élèves diminuant.

Mobiliser les financements européens

Pour parvenir à cette baisse globale des crédits hors défense, « toute mesure nouvelle venant grever la trajectoire devra être gagée par des mesures d'économies équivalentes en dépenses », réclame la circulaire. Des propositions d'économies structurelles seront également faites, en s'appuyant sur des revues de dépenses commandées par le Premier ministre et sur les mesures identifiées par la mission « Etat efficace », lancée par Matignon en septembre dernier.

Bercy invite enfin les ministères à « mobiliser plus fortement les financements européens », alors que la contribution française au budget de l'Union européenne est appelée à augmenter. « Il conviendra de faire systématiquement la démonstration de l'absence de recours possible aux fonds européens pour le financement de mesures nouvelles, avant de solliciter des crédits nationaux, tout particulièrement en cas de dépense nouvelle d'investissement », indique une annexe au document.

Les différentes orientations indiquées « ne préjugent pas des arbitrages finaux du gouvernement », mais doivent constituer « une base crédible aux discussions entre ministres », précise le courrier de la direction du Budget. Les plafonds de crédit seront arbitrés par le Premier ministre avant l'échéance habituelle de la mi-juillet.

Stéphane Loignon

* * *

Budget de l'État : la Cour des comptes appelle à un changement structurel de méthode – Acteurs Publics

Près de 5 milliards d'euros d'économies réalisés en 2025, pour un tendancier de dépenses qui a, lui, progressé de 15 milliards. Ce déséquilibre structurel est au cœur du rapport sur l'exécution du budget de l'État présenté ce 22 avril par la Cour des comptes, qui appelle à réformer en profondeur la méthode de construction et de suivi du budget.

80 % : c'est la part "rigide" du budget de l'État, soit les dépenses qui ne peuvent pas être remises en cause sans engagement d'une réforme. C'est l'une des conclusions majeures du rapport de la Cour des comptes sur l'exécution du budget de l'État 2025, présenté ce mercredi 22 avril. La présidente de la première chambre de la rue Cambon, Carine Camby, sonne l'alerte : *"la rigidification des dépenses dans le budget de l'État se poursuit et contraint la construction des budgets des années à venir"*.

Résultat : en 2025, ce qu'on appelle "l'évolution tendancielle" de la dépense publique s'est chiffré à 15 milliards d'euros, selon les calculs de la Cour. Soit le double de l'année précédente. *"Le budget de l'État, tous les ans, est affecté avant toute décision nouvelle de dépenses supplémentaires de plus en plus lourdes, a ainsi expliqué Carine Camby. Les marges de manœuvre se réduisent donc chaque année."* Autrement dit, avant même que ne soient décidées des réformes ou nouvelles mesures lors de la préparation du projet de loi de finances, les administrations partent déjà avec une forme de dette. Ce "tendanciel", qui représente finalement l'écrasante majorité des dépenses, croît chaque année, résultant de l'évolution des coûts liés aux politiques existantes.

"Le problème de ce tendanciel est qu'il est très important au moment des négociations budgétaires, et puis ensuite, en cours d'année, il n'est plus suivi", soulève Carine Camby. La structure même des dépenses de l'État poserait donc un problème majeur dans la maîtrise du déficit public. Car pour prendre des décisions éclairées concernant les économies à réaliser afin de respecter l'objectif fixé en fin d'exercice, il est nécessaire de connaître son évolution, le tendanciel étant susceptible de varier en cours d'année.

Nouvelle méthode à mettre en œuvre

La rue Cambon est claire : cette méconnaissance de la dépense tendancielle pose un réel problème de pilotage et doit être prise au sérieux dès à présent, au risque de dégrader encore davantage les comptes publics. Elle formule donc une recommandation structurante, qui reviendrait à *"suivre l'évolution tendancielle de la dépense de façon beaucoup plus fine en cours de gestion"*. Il ne s'agirait pas de mobiliser des personnels supplémentaires au sein des administrations, mais de dédier des moyens, *"une attention particulière des administrations mission par mission"*, selon la présidente de la première chambre. Ce suivi scrupuleux serait indispensable pour réagir en cours d'année sans atteindre la fin de gestion, et ainsi éviter une augmentation non anticipée de la dépense.

Enfin, cette approche reviendrait à revoir la construction et le suivi du budget autour de trois grands agrégats, qui apporteraient une *“lecture plus informée”* aux décideurs publics : les dépenses tendanciennes, les nouvelles mesures et enfin les économies. La Cour des comptes propose ainsi d’alléger *“en partie”*, ou du moins de reconfigurer, l’information budgétaire qui est aujourd’hui détaillée dans les nombreux documents présentés en annexes du projet de loi de finances chaque année.

Les magistrats financiers recommandent d’effectuer un *“transfert de travail et d’heures alloués”* à la construction de ces documents vers ces trois *“agrégats”*, en délaissant par exemple les justifications au premier euro de dépenses publiques mineures. Un changement de méthode jugé essentiel en matière de visibilité.

Illustration durant la période des services votés : concrètement, durant 6 semaines, les ministères n’étaient autorisés à recourir qu’à ce *“tendanciel”*, soit à engager seulement les dépenses sur la base des textes votés l’année précédente. *“L’enjeu est donc de prolonger l’usage de ce tendanciel, essentiel dans la construction du budget, mais également de le prolonger dans le suivi de l’exécution puisque c’est ce qui permet de tenir les crédits en quelque sorte”*, en conclut donc la rue Cambon.

Dépenses en baisse, mais effet marginal

La maîtrise de cette évolution tendancielle apparaît d’autant plus importante qu’elle empêche les mesures d’économies de porter réellement leurs fruits. Car il convient de souligner que les dépenses nettes de l’État ont enregistré un recul en 2025 par rapport à 2024. Il résulte de divers facteurs, comme le prélèvement sur la trésorerie des opérateurs, l’absence de nouveaux crédits sur la [mission “Plan de relance”](#) ou encore, et surtout, de la réalisation d’économies faisant suite aux revues des dépenses menées depuis 2023 par les inspections générales et la rue Cambon. Elles ont permis de réaliser 4,8 milliards d’euros d’économies, pour aboutir à 3,7 milliards d’économies qualifiées de *“pérennes”*.

Mais, *in fine*, *“l’ensemble de ces économies compense à peine l’évolution tendancielle des dépenses de l’État, c’est-à-dire leur évolution spontanée à politique inchangée”*, regrette Carine Camby. De fait, l’État a été amené l’an dernier à *“exercer un pilotage très serré des dépenses pendant l’année 2025”*, et à annuler pas moins de 12,7 milliards d’euros de crédits de paiement, dont plus de 10 milliards en fin de gestion.

Par ailleurs, la présidente de la première chambre de la Cour des comptes a tenu à préciser qu'une partie de la progression tendancielle est liée aux dépenses de personnel, qui ont augmenté de 3,4 milliards d'euros, notamment suite à la hausse de la contribution employeur au compte d'affectation spéciale. Et, surtout, Carine Camby a pointé le nombre d'emplois ouverts dans les administrations. *«Même s'il y a une réduction importante du nombre de créations d'emplois en 2025 par rapport à 2024, il y a quand même encore 3 000 créations d'emplois.»* Or, la loi de programmation pour les finances publiques prévoyait de cesser toute création d'emplois publics.

Par [Philippine Ramognino](#)

* * *

«C'est la méthode Notre-Dame-de-Paris» : l'État va lever les blocages sur 150 projets industriels stratégiques pour la France – Le Figaro

En déplacement dans l'Allier, le président de la République a détaillé ce mercredi la nouvelle méthode de l'État pour accélérer la mise en œuvre de projets industriels et agricoles jugés stratégiques pour la France.

Reconstruire Notre-Dame en cinq ans, tenir les délais des Jeux Olympiques à Paris. Personne n'y croyait, la France l'a fait. Mais ces chantiers exceptionnels ont bénéficié de mesures... exceptionnelles. Or, le pays a aujourd'hui besoin de relancer son industrie, parce que tout miser sur les services était *«une erreur»*.

Emmanuel Macron, en déplacement dans l'Allier, veut que 150 projets industriels, répartis sur tout le territoire, soient désormais traités avec *«la méthode Notre-Dame-de-Paris»* : soit avec des procédures accélérées, pour raccourcir les délais d'autorisations, de permis, ceux liés aux contentieux... soit tout ce qui peut renchérir le coût d'un projet industriel ou, pire, empêcher sa réalisation. Si le projet de mine de lithium d'Imerys, où est le Président ce mercredi, fait logiquement partie de cette liste, il est loin d'être le seul.

Cette stratégie de réindustrialisation s'appuie sur l'énergie et les matériaux critiques. Pour le premier, le président a rappelé ses engagements en faveur de la production d'électricité avec le chantier du siècle (la construction de 6 EPR2) d'abord et les renouvelables. Pour les matières premières, il s'agit à la fois de miser sur les ressources locales, comme cette mine de lithium, et de développer les filières de recyclage. Vient

ensuite le volet européen qu'il s'agisse de faciliter les investissements, mais aussi de protéger les secteurs «où la Chine fait du dumping et nous casse». *«Il faut protéger en mettant en place de la préférence européenne, les Chinois le font, les Américains le font. Nous étions les derniers à ne pas le faire»*, a insisté Emmanuel Macron, depuis, la mine d'Imerys, casque sur la tête et gilet orange sur le dos. Le troisième volet, c'est «accélérer». À la fois en Europe et au niveau français, avec des lois de simplification. *«On a déjà diminué par deux les délais. Ce que le gouvernement lance, ce sont 150 grands projets industriels, 150 cathédrales industrielles»*, a-t-il ajouté. Au total, cela représente 71 milliards d'euros d'investissements cumulés et plus de 32.000 emplois répartis dans 63 départements.

L'idée générale est de simplifier l'ensemble des procédures pour faire gagner deux ans dans les processus d'autorisations environnementales, de permis de construire et de limiter les possibilités de recours. Ces dernières sont dans le collimateur du gouvernement. Ainsi, un décret *«relatif à la simplification de la procédure contentieuse en matière environnementale et à l'accélération de certains projets»* a été publié ce mercredi au Journal officiel. Il prévoit notamment un seul degré de juridiction et non plus deux. La cour administrative d'appel sera directement saisie des dossiers, sans passer par le tribunal administratif. *«Cela permet de gagner au moins un an, et des tribunaux qui ont plus l'habitude de traiter ce genre de dossier»*, explique Mathieu Lefebvre, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique.

Les autorisations environnementales, de plus en plus pesantes, vont être revues. *«Depuis le début des années 2000, le code de l'environnement a triplé. Il est passé de 1000 à 3000 articles, rappelle Mathieu Lefebvre. On se rend compte que certains projets qui sont pourtant au bénéfice de la transition écologique, sont bloqués au nom de l'environnement, notamment dans les énergies renouvelables»*. Des situations ubuesques, dont le gouvernement veut sortir, sans renoncer à la préservation de l'environnement.

Les règles liées aux raccordements électriques

Il est aussi question de revoir les règles liées aux raccordements électriques des projets. Aujourd'hui, c'est *«premier arrivé, premier servi»*, avec à la clé un engorgement des services du gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE). L'objectif est de revoir ce dispositif pour que les projets les plus matures soient traités en premier.

Pour encore accélérer, le président mise sur des zones d'accélération industrielles, avec des terrains «clé en main», pour lesquels les différentes autorisations, permis et raccordements électriques auront déjà été obtenus ou sécurisés.

Les mesures concernent 150 projets, dont la mine de lithium d'Imerys dans l'Allier, mais aussi un projet d'extraction de ce métal porté par Arverne en Alsace, un projet d'agrandissement d'une usine de MBDA (Défense) en Centre-Val de Loire, ou encore le projet de Verso Energy pour la production de biocarburant dans les Hauts-de-France. À cela s'ajoute un volet agricole, avec la souveraineté agricole et alimentaire en ligne de mire. *« 400 projets hydrauliques (retenues collinaires, bassines... NDLR) ont été identifiés et des projets d'élevage qui ont été accélérés. La loi d'urgence agricole*

va permettre d'accélérer un quart des projets hydrauliques et des changements de seuils vont être mis en place, par exemple pour les éleveurs de volaille», a précisé le président bien décidé à mettre à profit les quelques mois qui lui restent à la tête de l'État pour tenir au mieux ses promesses de réindustrialisation.

* * *

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage en haut à droite de celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article, sans l'autorisation écrite et préalable du [Monde](#), est strictement interdite.

Pour plus d'informations, consultez nos [conditions générales de vente](#).

Pour toute demande d'autorisation, contactez syndication@lemonde.fr.

En tant qu'abonné, vous pouvez offrir jusqu'à cinq articles par mois à l'un de vos proches grâce à la fonctionnalité « Offrir un article ».

https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/04/22/le-livret-a-poursuit-sa-chute-en-mars-avec-490-millions-d-euros-en-moins-deposes_6682373_3234.html

Le Livret A poursuit sa chute en mars, avec 490 millions d'euros de retraits nets – Le Monde

S'il a diminué de 3,1 milliards d'euros depuis le début de l'année, le stock d'argent déposé sur les quelque 58 millions de Livrets A reste cependant important, à 446,5 milliards d'euros.

Les épargnants, freinés par un taux abaissé à 1,5 % en février, se sont de nouveau détournés du Livret A en mars, en retirant 490 millions d'euros de plus qu'ils n'en ont déposé, a annoncé, mercredi 22 avril, la Caisse des dépôts (CDC). Il s'agit du pire mois de mars et du pire premier trimestre pour le Livret A depuis que la CDC collecte ces données, en 2009.

S'il a diminué de 3,1 milliards d'euros depuis le début de l'année, le stock d'argent déposé sur les quelque 58 millions de Livrets A reste cependant important, à 446,5 milliards d'euros.

Les Livrets de développement durable et solidaire (LDDS), au taux identique à celui du Livret A, mais proposant un plafond moindre, font du quasi-surplace (+ 80 millions d'euros pour le mois dernier), à 165,3 milliards d'euros.

Ces deux produits d'épargne réglementée pâtissent de leur taux, divisé par deux en à peine un an. Ils ne rapportent plus que 1,5 %, alors qu'ils permettraient aux épargnants d'enregistrer un taux de 3 % jusqu'en janvier 2025.

Les produits d'assurance-vie en profitent

Cette baisse profite aux principaux concurrents du Livret A et du LDDS : les produits d'assurance-vie, commercialisés par les établissements bancaires et les compagnies d'assurances.

En affichant un taux de rendement moyen de 2,65 %, selon une estimation publiée à la fin de mars par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), les fonds euros de l'assurance-vie sont redevenus compétitifs, qui font le plein depuis le début de l'année. Un bémol cependant, ce dernier taux ne comprend pas la fiscalité qui s'applique aux gains, contrairement au taux du Livret A, qui est net d'impôt.

Le spectre de l'inflation porté par la guerre en Iran, mesuré à 1,7 % sur un an au mois de mars par l'Insee, pourrait cependant faire revenir le Livret A dans la course pendant l'été.

Cette accélération de la hausse des prix est logiquement portée par un important rebond des prix de l'énergie, particulièrement des produits pétroliers. Le taux du Livret A, amené à changer à la mi-juillet et dépendant en partie de l'inflation, a donc de fortes chances d'augmenter.

Le Monde avec AFP

* * *

La France affiche le deuxième déficit public le plus élevé de la zone euro – Les Echos

La Belgique arrive en tête en 2025 avec un déficit public de 5,2 % de son PIB. Les conséquences de la guerre en Iran menacent de faire déraiper de nouveau les dépenses publiques dans la zone euro.

La France a raté de peu la première place du déficit le plus élevé de la zone euro à la fin 2025. L'Hexagone s'est fait doubler dans la dernière ligne droite par la Belgique, qui affiche les comptes publics les plus dégradés, avec un déficit public représentant 5,2 % de son PIB, selon Eurostat qui a publié les chiffres ce mercredi matin. Avec un déficit de 5,1 % du PIB, la France est donc deuxième et se situe largement au-dessus de la moyenne européenne.

Finances publiques dégradées

Dans la zone euro, globalement, les finances publiques des Etats membres ont été en déficit de 2,9 % du PIB. Les chiffres sont plus élevés dans l'Union européenne, prise entièrement, en raison surtout de la Pologne, qui investit massivement dans sa défense face à la Russie, et à la Roumanie, dont les comptes publics sont particulièrement dégradés, le déficit public de Bucarest ayant atteint 7,9 % du PIB l'an passé.

Même en matière de dépenses publiques, [la France](#), où elles s'élèvent à 57,2 % du PIB, n'est plus la première de la zone euro depuis deux ans. Là encore, l'Hexagone s'est fait doubler par la Finlande. Et l'Allemagne, qui affronte une très faible croissance et entend

relancer l'activité cette année, a vu ses dépenses publiques passer au-dessus de 50 % du PIB, tout comme [la Pologne](#).

La dette publique, elle, a eu tendance à augmenter l'an passé, à 87,8 % du PIB dans la zone euro. L'Hexagone est, là, largement au-dessus de la moyenne avec une dette de 115,6 % de son PIB.

Guerre en Iran

L'année 2026 ne commence pas particulièrement bien pour les Etats européens. La guerre lancée par Israël et les Etats-Unis contre l'Iran a [fait grimper le prix des hydrocarbures](#). L'Europe, fortement importatrice, va donc devoir faire face à un ralentissement de la croissance et à une hausse de l'inflation qui freinera la consommation. Cette nouvelle phase de hausse des prix à la consommation pourrait pousser la Banque centrale européenne à relever ses taux, ce qui aura aussi des conséquences sur les finances publiques. D'ailleurs, les taux d'intérêt à long terme payés par les pays européens pour s'endetter ont progressé depuis le début du conflit, notamment pour la France.

« C'est un problème pour les Etats, surtout ceux qui n'arrivent pas à réduire leur déficit structurel », considère Nicolas Forest, directeur des investissements du gestionnaire d'actifs Candriam. Les intérêts de [la dette](#) représentaient 1,9 % du PIB en 2022 pour la France et vont passer à 2,5 % cette année. Cela complique les choses et ampute les marges de manoeuvre de pays comme la Belgique et la France », dit-il, inquiet à terme d'un dérapage encore plus marqué des taux à long terme [si le détroit d'Ormuz n'est pas vite rouvert](#).

Cette dégradation des finances publiques de plusieurs Etats européens rend de plus en plus nécessaire, mais aussi de plus en plus difficile, un endettement commun au niveau du continent. Une telle mesure permettrait d'enclencher « une réduction des coûts de la dette » pour les Etats, a mis en avant le chef économiste de la Banque centrale européenne (BCE) Philip Lane dans un discours tenu ce mercredi à Francfort. Mais tout « dépend en fin de compte d'une volonté politique suffisante et d'une confiance mutuelle ». Avec un bémol, cette confiance exige de « renforcer l'importance de la discipline budgétaire au niveau national », a-t-il ajouté. On en est loin.

Guillaume de Calignon

* * *

Carburants : le coût des aides estimé à 180 millions d'euros en mai – La Tribune

Le coût des nouvelles aides sur le carburant a atteint 150 millions d'euros en avril, selon le ministre des Comptes publics. Le soutien financier va augmenter au mois de mai à 180 millions d'euros.

L'heure des comptes. Le coût des nouvelles aides sur le carburant et du prolongement de certaines mesures de soutien coûtera 180 millions d'euros en mai, après 150 millions d'euros en avril, a indiqué ce mercredi le ministre des Comptes publics, David Amiel.

Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé ce mardi une nouvelle aide destinée à trois millions de *« travailleurs modestes grands rouleurs »*, et un soutien accru aux pêcheurs et agriculteurs face à la flambée persistante des prix des carburants en raison de la guerre au Moyen-Orient. L'exécutif a également prolongé les aides sur les carburants, en les élargissant à des secteurs d'activité comme le bâtiment et les taxis et VTC.

Une réduction de 20 centimes d'euros par litre

Le dispositif *« grands rouleurs »* consistera en une réduction moyenne de 20 centimes d'euro par litre, à destination de trois millions de *« travailleurs modestes »*, avait précisé Sébastien Lecornu.

Pour être éligibles, ils devront faire partie de la moitié des Français les moins aisés, et habiter à au moins 15 kilomètres de leur lieu de travail, ou parcourir 8 000 kilomètres par an.

Depuis la flambée des prix des carburants, la ministre relève régulièrement que le GNR utilisé par les agriculteurs pour leurs tracteurs bénéficie d'un soutien fiscal d'1,3 milliard d'euros par an. *« La France compense intégralement les droits d'accise sur le GNR. Il y a peu de pays qui le font »*, a-t-elle dit mercredi.

« Vous connaissez la situation budgétaire de notre pays. (...) Donc il faut choisir ses combats. Il y a la question du GNR (gazole non routier). Depuis le début de la crise (au Moyen-Orient), on y met 90 millions d'euros, que je vais devoir prendre sur mon budget. Je m'arrache les cheveux, où vais-je le prendre ? Ce n'est pas de l'argent en plus, » a déclaré la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard.

Un coût de la guerre en Iran de 6 milliards de dollars

Le coût de la guerre au Moyen-Orient est estimé à 6 milliards d'euros par le gouvernement à date, a aussi rappelé David Amiel, dont une grande partie (3,6 milliards d'euros) est liée à la hausse de la charge de la dette.

La ministre de l'Agriculture a rappelé ce mercredi aux agriculteurs le coût des aides pour leur secteur, lors d'une table ronde sur l'agriculture tenue à Montluçon en marge d'un conseil des ministres délocalisé.

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.